

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20160523-2016-05-10-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2016  
Date de réception préfecture : 30/05/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**  
46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

Identifiant  
C8/2016-05-10

### Comité syndical 23 mai 2016 – Parthenay

L'An Deux Mille Seize le vingt trois mai à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.  
Mme Elisabeth Evrad a été désignée secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 12 mai 2016  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 18 titulaires / 2 suppléants  
**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 13 titulaires / 29 suppléants  
**Votants :** 18

| Com. de communes         | Titulaires présents   | Titulaires excusés et/ou suppléés  | Suppléants des titulaires absents | Autres suppléants présents |
|--------------------------|---|--|-----------------------------------|----------------------------|
| Val d'Egray              | EVARD Elisabeth,  | LEMAITRE Thierry,<br>MORIN Joël  |                                   | Philippe<br>JEANNOT        |
| Gâtine-Autize            | BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe  | RIMBEAU Jean-Pierre  |                                   | Danielle<br>TAVERNEAU      |
| Pays-Sud-Gâtine          | CHAUSSERAY Francine, OLIVIER Pascal   | BARANGER Johann,<br>LIBNER Jérôme  |                                   |                            |
| Parthenay-Gâtine         | BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, De TALHOUET ROY Hervé | BERGEON Patrice,<br>CORNUAULT Véronique,<br>GAMACHE Nicolas,<br>GILBERT Véronique,<br>ROUVREAU Laurent |                                   |                            |
| Airvaudais-Val du Thouet | BIRONNEAU Pascal  | COIFFARD Jean-François,<br>FOUILLET Olivier,<br>NOLOT Monique  |                                   |                            |

## Contrat Local de Santé : Demande de financement 2016

Le Contrat Local de Santé du Pays de Gâtine a été signé le 26 mai 2015. Ce Contrat (créé par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires du 21/07/2009) s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le Projet Régional de Santé (PRS) de l'Agence Régionale de Santé, des schémas adoptés par le Département des Deux-Sèvres et en lien avec les politiques territoriales développées par les autres collectivités et l'Etat.

L'ambition du Contrat Local de Santé (CLS) du Pays de Gâtine est de renforcer **le partenariat** autour des politiques conduites en matière de santé, d'action sociale et médico-sociale mises en œuvre au niveau local. **Le CLS constitue l'outil d'animation territoriale en santé.**

Le diagnostic « santé-social » a permis de retenir **six thèmes de travail** pour le CLS du Pays de Gâtine :

- le recours aux soins primaires
- l'accès aux droits, à la prévention et aux soins
- la santé des jeunes
- la santé mentale et le handicap
- la perte d'autonomie de la personne âgée
- la santé environnementale

Depuis 2014, l'ARS soutien via le Fonds d'Intervention Régional et dans le cadre de la Mission 2 : Organisation et promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale, les Contrats Locaux de Santé pour leur rôle de coordination avec un financement forfaitaire de 15 000€ par an.

**Le Comité Syndical autorise le Président à renouveler la demande de financement pour l'année 2016, à signer les documents afférents à ce financement et à encaisser les recettes correspondantes – section de fonctionnement.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD